



Bruxelles, le 25 -03- 2021

NOTE D'INFORMATION

CONFORMEMENT AUX NOUVELLES MESURES EDICTEES CE 25 MARS 2021, PAR LES AUTORITES FEDERALES BELGES EN RAISON DE LA HAUSSE DES CONTAMINATIONS, LE SERVICE CONSULAIRE DE L'AMBASSADE FONCTIONNERA DESORMAIS COMME SUIT :

- **LE DEPOT DES DEMANDES DE VISA, D'AUTORISATION D'EMBARQUER, DE CARTE CONSULAIRE, DE TRANSCRIPTION ETC, SE FERA LA MATINEE, DE 09H30 A 13H00.**
- **LE RETRAIT DES DOCUMENTS SE FERA L'APRES MIDI, DE 14H00 A 16H00.**

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EMBARQUER CONTINUERONT EGALEMENT A ETRE SOUMISES PAR VOIE ELECTRONIQUE


L'Ambassadeur
AMADOU DIOP